



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT DES DOUANES ET ACCISES

N/REF : 540/92/CDA/03/ 8.75 /A.M/2022

Bujumbura, le 29.6 /2022

NOTE DE SERVICE SUR LA LISTE DES DOCUMENTS A ATTACHER LORS DE LA REQUETE D'UN CODE DE SPECIFICATION TARIFAIRE

Dans le cadre de la facilitation du traitement des requêtes de code de spécification tarifaire d'un produit dans les délais fixés par l'administration douanière, les déclarants ou les vérificateurs doivent attacher les documents ci-après :

- Documents obligatoires
 - Facture commerciale
 - Packing list
 - Bill of lading/LTA si applicable

- Documents spécifiques
 - Licence d'importation s'il y a lieu
 - Certificat de conformité si applicable
 - Certificat d'analyse
 - Certificat d'origine
 - Tout autre document pouvant aider à mieux décrire les spécificités du produit.

LE COMMISSAIRE DES DOUANES ET ACCISES,


Adolphe MANIRAKIZA.